

3 000 familles disent adieu à leurs bidonvilles

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4360 - Mercredi 27 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Constantine/Aéroport Mohamed-Boudiaf

Saisie de plus de 200 comprimés psychotropes sur une passagère



Interdiction aux Tunisiennes de se rendre aux Emirats Prémices de crise entre Tunis et Abou Dhabi

Le dernier combat de l'opposition syrienne ?

Par Mohamed Habili

La rencontre de *Sotchi* en Russie, prévue pour la fin du mois prochain, entre les acteurs du conflit syrien, n'a pas plus tôt été annoncée que des dizaines d'organisations de l'opposition syrienne ont fait savoir qu'elles la boycottaient. Elles ne s'étaient pas d'ailleurs contentées de récuser le projet, ce qui du moins aurait permis l'espoir d'un changement d'attitude ultérieur, moyennant des garanties à charge pour les organisateurs de les leur accorder, mais elles ont tenu à adresser des critiques acerbes à l'endroit de la Russie, qu'elles n'ont pas hésité dans leur communiqué commun à accuser de crimes de guerres commis à l'endroit du peuple syrien, renouant par là même avec un langage qu'elles semblaient avoir abandonné. Pour un refus donc, c'en est un, de définitif, de non négociable. Outre les accusations portées contre la Russie, un autre motif a été invoqué par elles pour ne pas se rendre à *Sotchi*, et qui de leur point de vue est sans doute le plus important : le but de la conférence serait d'enterrer une bonne fois pour toutes le processus de Genève, dont le huitième round s'est achevé, il y a quelques jours, par un échec éclatant. On ne peut pas dire qu'elles aient tort, mais on ne peut non plus leur donner complètement raison sur ce point, car ce processus n'en est pas un en vérité, ayant commencé à un moment de la crise syrienne où il semblait n'exister d'autre issue à celle-ci que dans le départ du régime syrien, que dans la victoire de l'opposition par conséquent.

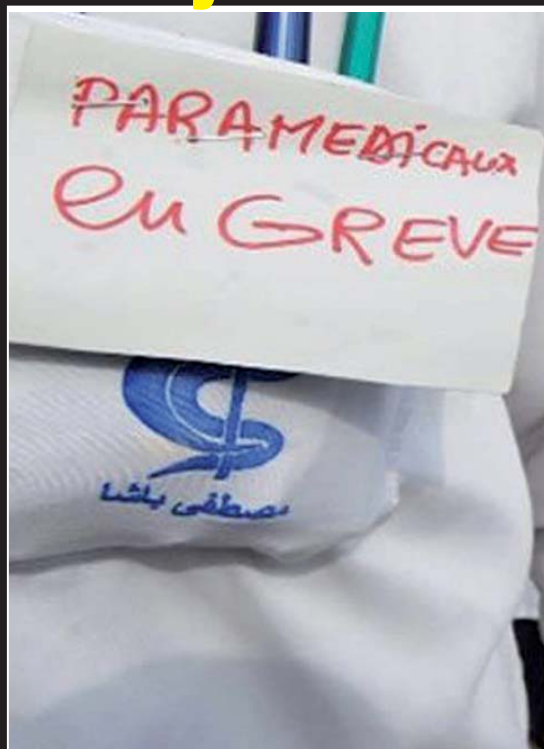
Suite en page 3

Santé et Education, deux secteurs perturbés par les grèves

Le gouvernement opte pour le dialogue avec les syndicats



PH/D. R.



La persistance du mouvement de grève observée dans le secteur de la Santé et celui de l'Education nationale a conduit les ministres à la tête des deux secteurs névralgiques à convoquer une réunion avec les syndicats déclencheurs de mouvements de protestation, pour évoquer un ensemble de préoccupations socioprofessionnelles. Lire page 2

Affaire des sardines jetées à la mer à Mostaganem Poursuites et sanctions contre les mis en cause

Musique

Clôture du 12^e FestivAlgérie avec quatre prestations de qualité

Santé et Education, deux secteurs perturbés par les grèves

Le gouvernement opte pour le dialogue avec les syndicats

■ La persistance du mouvement de grève observée dans le secteur de la santé et celui de l'Education nationale à conduit les deux ministres à la tête des deux secteurs névralgiques à convoquer une réunion avec les syndicats déclencheurs de mouvements de protestation, pour évoquer un ensemble de préoccupations socio-professionnelles.

Par Louiza Ait Ramdane

Ce tour de table permettra aux deux membres du gouvernement d'évoquer les mesures urgentes et adéquates à mettre en œuvre. Pour une sortie définitive de la crise, les deux ministres concernés par cette question optent pour reprendre le dialogue dans un climat apaisé. En effet, une rencontre entre la ministre de l'Education nationale et les membres du syndicat du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapest), en grève était prévue hier. Elle portera sur bon nombre de questions, qui restent «en suspens» pour les syndicalistes. Lors de cette rencontre, il est question de la grève déclenchée par les enseignants adhérents à ce syndicat au niveau de certains établissements éducatifs, notamment les lycées de la wilaya de Blida depuis plus de 20 jours, ce qui a entraîné un retard de cours et la non tenue des examens, précise une source du ministère. La même source a tenu à rappeler que la justice avait tranché sur cette grève en la déclarant «illé-gale» et que le bureau du Cnapest de la wilaya de Blida a refusé de se soumettre à la décision de justice et de réceptionner le procès-verbal, de même qu'il a refusé le dialogue avec la direction de l'éducation de la wilaya de Blida. Par ailleurs, des mesures ont été prises par la direction de l'éducation de la wilaya de Blida pour rattraper au profit des lycéens les cours ratés durant la première semaine des vacances d'hiver qui seront (cours) présentés par des enseignants non grévistes et des inspecteurs, a indiqué à l'APS la directrice de l'éducation de cette wilaya, Ghenima Aït Brahim.

Les élèves bénéficieront après la reprise des études, de cours supplémentaires durant les week-ends et les après-midi de chaque mardi. Une rencontre similaire est prévue pour aujourd'hui, entre le ministre de la Santé et les représentants des médecins résidents en grève illimitée depuis dimanche, a indiqué le membre du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), Taïleb Mohamed. «Les membres du Collectif ont été invités par le ministère de la Santé à un dialogue sérieux pour écouter leurs revendications et parvenir à des solutions acceptées par toutes les parties», a indiqué le même responsable, soulignant «la confiance des médecins résidents en la tutelle et le gouvernement et leur grand espoir quant à



l'aboutissement de ce dialogue à des résultats positifs». Qualifiant de «très profonds» les problèmes auxquels est confronté le secteur de la Santé, M. Taïleb a estimé que l'ouverture du dialogue est «un pas positif» pour trouver des solutions aux préoccupations soulevées. Il a salué également le travail de la commission mixte installée depuis 4 semaines pour examiner les

revendications des médecins résidents, portant principalement sur l'abrogation du service civil, qui est, a-t-il dit, contraire aux dispositions de la Constitution et à l'égalité entre le médecin et le citoyen en matière de service militaire. Les médecins résidents en grève revendiquent également l'amélioration des œuvres sociales, l'amendement de la nouvelle loi portant



conditions d'ouverture de laboratoires d'analyses pour les médecins biologistes, outre l'accompagnement des praticiens de spécialités rares, à l'instar de l'autopsie et l'histologie, «en proie au chômage après 12 années d'études».

De son côté, le conseiller chargé de la communication au niveau du ministère de la Santé, Slim Belkessam, a confirmé à

l'APS la tenue aujourd'hui, d'une réunion avec les représentants de cette organisation syndicale pour présenter des propositions et trouver des solutions aux revendications des médecins grévistes. Même si le sujet n'est pas à l'ordre du jour, rappelons que les paramédicaux menacent de recourir à une grève à partir de janvier prochain.

L. A. R.

23^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger

3 000 familles disent adieu à leur bidonville

Le wali d'Alger poursuit son combat contre les bidonvilles et annonce le lancement, hier, de la première étape de la 23^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger au profit de 3 000 familles sur un total de 8 000 qui bénéficieront de logements publics locatifs LPL et sociaux participatifs.

«Alger sans bidonville», tel est le rêve du wali d'Alger. En effet, depuis des années, le nombre des bidonvilles n'a cessé d'augmenter. «Ils poussent comme des champignons» et agressent l'image de cette capitale qu'on a surnommé «Alger la blanche». Un tour dans ses rues suffit pour constater les dégâts de cette habitation sauvage. Et afin de mettre fin à ce problème de logement, le wali d'Alger a lancé des opérations de relogement. D'ailleurs, on en est à la 23^e opération. Cette étape, précise Zoukh, qui concernera plus de 3 000 familles, dont 2 000 bénéficieront de LPL et plus de 1 000 de LSP, vivant dans des bidonvilles, des chalets et des habitations précaires, permettra la récupération de 13 hectares. Il souligne que la superficie totale récupérée à ce jour représentait 400 hectares. Pour éviter l'apparition de nouveaux bidonvilles, il est procédé à la démolition de toute construction illégale, a fait savoir le wali qui a ajouté que plus de 1 400 constructions illégales avaient été démolies jusqu'à présent dans la wilaya



d'Alger. Les assiettes récupérées seront transformées soit en espaces verts soit dédiées à des projets de développement au profit de la population de la wilaya, a-t-il affirmé. Zoukh a fait savoir que cette 23^e opération de relogement sera suivie d'autres opérations similaires, ajoutant que la wilaya d'Alger a tracé les grandes lignes de la 24^e opération, sans en préciser la date ou les bénéficiaires. Le programme du logement aidé sera également relancé, a-t-il annoncé. S'agissant des familles qui souffrent d'exiguïté, Zoukh a indiqué que l'objectif majeur de la wilaya était de faire bénéficier les familles qui cohabitent dans un seul appartement de logements individuels pour chaque famille, soit une famille demeure dans l'appartement et

les autres bénéficient de logements sociaux, a-t-il expliqué. A propos des sites concernés par le relogement et les nouveaux sites d'accueil, on a souligné que la première étape de la 23^e opération de relogement concerne, pour les 2 000 familles devant bénéficier de LPL, 09 circonscriptions administratives et 16 communes. Il s'agit du bidonville Qued El-Karma zones A B C à Gué de Constantine, les familles habitant à côté du stade communal d'Hydra et le bidonville Grand Rocher à Ain Banian. L'opération touchera, aussi, le bidonville «Rouchai Boualem» à Ouled Fayet, le site jouxtant le groupe-toucher, aussi, le bidonville Chéraga, le bidonville se trouvant sur l'assiette réservée à la réalisation d'un projet hydraulique à Ain

Benian, le quartier populaire «Mahieddine» Sidi M'hamed et le bidonville situé à 15 rue Mohamed Belkacemi à El Madania. Sont également concernés, les habitants des bidonvilles d'Ain Zeboudja à El Biar, La Carrière à Kouba, Casoral à Zéralda, Rokhi à Souidania ainsi que les chalets à Douéra et les points noirs à Douéra, Khraissia, Baba Hassan et Draria. Par ailleurs, le wali d'Alger a précisé que «62 familles seront relogées dans le cadre des recours acceptés par la commission ad hoc». Les sites d'accueil des familles concernées sont la cité 306 logements à Douéra, la cité 416 logements à Ouled Fayet, la cité 430 logts à Ain Benian, la cité 232 logts à Ouled Fayet, la cité 330 logts à Douéra, la cité 103 logts à Rahmania, la cité 300 logts à Zaatria à Mahelma et la cité 80 logts «Hammamet». La remise des clés des LSP et des logements sociaux concernant 1 124 familles de Hydra et Hammamet aura lieu jeudi prochain au niveau de la salle omnisports de Chéraga pour les cités 1 348 logements «Ain Benian» et 24 logts «Birtouta». Quant aux clés des LPL, elles seront remises, dans le cadre des comités de logement ad hoc des communes de Hydra et Hammamet, au profit de 160 familles au niveau de la cité 500 logts à Hammamet et à la cité 416 logts à Ouled Fayet pour la commune d'Hydra.

Thininene Khouchi

Interdiction aux Tunisiennes de se rendre aux Emirats

Prémices de crise entre Tunis et Abou Dhabi

■ Il fallait s'y attendre. La tension créée par l'interdiction faite avant-hier par la compagnie aérienne Emirates aux Tunisiennes de se rendre aux Emirats est en train de prendre une dimension telle qu'une crise politique entre Tunis et Abu Dhabi n'est pas à exclure.

Par Lynda Naili

A ce titre, le Consulat de Tunis à Abou Dhabi a annoncé hier avoir mis en place une cellule de suivi au sein même du consulat afin d'apporter des réponses aux préoccupations de la communauté tunisienne aux Emirats, particulièrement des passagères tunisiennes qui désirent voyager au départ de l'aéroport de Dubaï. Une annonce que la représentation diplomatique tunisienne aux Emirats arabes unis n'a pas manqué de poster sur le réseau social facebook, et rapporté par l'agence TAP, expliquant que cette mesure intervient sur fond d'interdiction aux Tunisiennes d'embarquer sur les vols de la compagnie émiratie.

A Tunis, les retentissements de ce qui est désormais l'*«affaire la compagnie aérienne Emirates»* se sont immédiatement faits entendre. Dimanche soir dernier, le ministère tunisien des Transports a annoncé avoir *«suspendu les liaisons quotidiennes de la compagnie aérienne Emirates vers Tunis jusqu'à ce qu'elle soit capable de trouver la solution adéquate pour opérer ses vols conformément au droit et aux accords internationaux»*.

En outre, les partis politiques du pays, considérant que toute atteinte à la dignité de la femme tunisienne est une *«atteinte à la dignité de l'ensemble des Tunisiens»*, ont de facto fait part de leur indignation. Ayant appelé les autorités tunisiennes *«à sortir de leur silence»* et à *«prendre les mesures nécessaires»* pour contenir la crise, les formations politiques, toutes couleurs partisanes confondues, ont ainsi réclamé des éclaircissements sur les raisons de cette interdiction. Mieux. Qualifiant cette mesure d'*«humiliante»*, *«discriminatoire»*, *«négative»*, d'*«une*



mentalité absolutiste dépassée» portant atteinte au Droit international, elles ont exhorté la présidence de la République et le gouvernement tunisien à adopter une politique extérieure qui *«préserve la dignité de l'ensemble des Tunisiens»* et à appliquer *«le principe de réciprocité pour préserver la dignité des Tunisiens»*. A cela, elles ont appelé le gouvernement tunisien à agir sur le plan diplomatique afin d'*«assainir les relations entre les deux pays»* qui ont été ternies au cours de la dernière période et éliminer ainsi toute forme de tension. D'autres partis politiques, tout en partageant les condamnations de leurs pairs, ont appelé quant à eux à résoudre cette affaire tout en préservant les relations de fraternité unissant les deux pays et dans l'intérêt des deux peuples, et ce, en évitant les décisions improvisées risquant de participer aux agendas de certaines parties qui désirent entraî-

ner la Tunisie dans des conflits régionaux. L'ampleur de cette affaire a suscité un tollé sur les réseaux sociaux tunisiens où, outre les postes des partis politiques, les ONG ont dénoncé également une mesure *«discriminatoire»* qui *«viole la dignité et les droits des femmes»* et ont demandé aux autorités tunisiennes de se montrer *«fermes»*. De plus, cette interdiction a fait la Une de la presse tunisienne qui y voit une *«décision surréaliste»*, ceci non sans rappeler que *«ce n'est pas la première fois que les Emirats prennent une décision sélective de ce type exclusivement à l'égard d'une nationalité»*, évoquant ainsi *«l'interdiction dont ont fait l'objet l'ensemble des Tunisiens durant plusieurs mois jusqu'en février 2017»*.

Pour l'heure, le Palais présidentiel de Carthage explique par la voix de sa porte-parole, Saïda Garrach, que des *«renseigne-*

ments sur la possibilité d'un attentat aux Emirats arabes unis» seraient à l'origine de la mesure prise par les compagnies aériennes émiraties à l'encontre des voyageuses tunisiennes. *«Il y a des informations sécuritaires sérieuses chez les autorités émiraties sur la possibilité d'attentats terroristes»*, avait-elle précisé, ajoutant que ces renseignements s'inscrivent dans le cadre du *«retour des terroristes essentiellement de Syrie et d'Irak»*.

Rappelons que cette affaire a commencé vendredi dernier, lorsque la compagnie aérienne Emirates avait interdit à des passagères tunisiennes de se rendre à Dubaï sur le vol Emirates EK 748, au départ de l'aéroport Tunis-Carthage. Cette mesure a concerné toutes les passagères tunisiennes, mêmes celles accompagnées de leurs conjoints, à l'exception des Tunisiennes résidant aux Emirats arabes unis. **L. N.**

Jean-Louis Levet :

«Favoriser la co-localisation entre entreprises françaises et algériennes»

Plusieurs régions en Algérie sont en plein développement grâce à un *«incontestable»* dynamisme industriel, a affirmé Jean-Louis Levet, Haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne pour le gouvernement français.

«Il est clair qu'en Algérie, les territoires sont en plein développement. Par exemple, la zone de Sétif et Bordj Bou-Arréridj (je considère les espaces économiques et sociaux, pas les divisions administratives précises) est d'un incontestable dynamisme industriel», a-t-il précisé dans une interview à paraître dans le numéro de janvier du magazine

ParisAlger, un trimestriel consacré aux relations économiques, politiques et culturelles entre la France et l'Algérie.

Ce responsable français a relevé que cette zone, qui connaît un développement, notamment dans l'électroménager, la mécanique, l'électronique et le bâtiment, est dotée d'universités *«en mutation»*, qui *«cherchent à développer leurs liens avec les entreprises locales, créant ainsi des écosystèmes nouveaux»*.

Il a cité également la ville de Ouargla où, pour lui, *«il est étonnant de voir comment le nouveau tramway construit par Alstom, bientôt terminé, permet*

de redynamiser l'agglomération, en reliant la vieille ville aux nouveaux quartiers industriels et universitaires», mettant en relief le développement des villes en établissant des relations avec d'autres, proches ou moins proches.

«On voit bien que Ouargla est en train de rayonner vers Biskra, Ghardaïa ou Touggourt. On voit comment Bliida se tourne vers Médéa et comment des réseaux de dizaines de PME se forment de Boumerdes à Tipasa, couvrant ainsi toute la Mitidja», a-t-il expliqué, notant que cette réalité territoriale est *«de plus en plus présente et doit se développer, en particulier dans tout l'arrière-*

pays où la question du foncier est moins prégnante».

Dans le cadre de la coopération franco-algérienne, M. Levet propose une grille de lecture sous l'angle des *«partenariats productifs structurants»*, prenant l'exemple de la région d'Oran qui constituera, avec les deux usines Renault-Peugeot, un pôle automobile.

«En général, un emploi industriel créé en fait naître un à deux autres dans les services. Voilà un autre exemple d'essor d'un territoire», a dit ce responsable français qui, depuis quatre ans, contribue avec son homologue algérien Bachir Dehimi, P-DG du groupe public mécanique au

LA QUESTION DU JOUR

Le dernier combat de l'opposition syrienne ?

Suite de la page une

Genève 1, qui s'est tenu en 2012, a en quelque sorte vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. A cette époque, il est vrai, presque personne ne croyait que cet ours, déjà gravement atteint en même temps que harcelé de tous côtés, s'en sortirait. D'autant que peu auparavant un autre ours, dans des circonstances comparables, avait bel et bien mordu la poussière. Quelque cinq années plus tard, notre ours a eu le temps de se redresser, de panser ses blessures puis de parvenir à prendre le dessus sur tous ceux qui lui faisaient la chasse - parmi lesquels, du reste, les opposants tournant le dos à la conférence de Sochi n'étaient pas les plus dangereux. De chassé, il est devenu chasseur. Dans ces conditions, plus question pour lui d'aller négocier à Genève une mise à mort que ses ennemis n'avaient pu sur le terrain lui infliger. Pour lui, il n'y aura pas de Genève 9, à moins de changer l'esprit du processus dans son ensemble, c'est-à-dire de considérer comme nul et non avenu Genève 1. Or si en plus il n'y aura pas de processus alternatif, qu'il se développe à Sochi, à Astana, ou ailleurs, parce que l'opposition, soutenue par les pays du Golfe et les Occidentaux, de toute façon n'en voudra pas, quelle perspective reste-t-il à la négociation sous l'égide des Nations unies ? Aucune. Or si la négociation est dans l'impasse, et selon toute apparence condamnée à le rester, indépendamment de l'endroit où elle se tient, ce n'est pas le cas des combats qui eux au contraire ont tourné depuis quelque temps déjà nettement à l'avantage de l'armée syrienne et de ses alliés. Ce n'est pas sur eux que l'opposition syrienne compte pour améliorer sa capacité de négociation, mais sur la présence américaine sur le sol syrien, aux côtés des Kurdes. Tant que cette présence n'a pas été démantelée, elle ne s'avouera pas vaincue, elle n'acceptera aucune alternative au processus de Genève. Or cette présence n'est pas appelée à durer, du fait non pas de l'opposition des forces syriennes ou russes, mais d'Ankara, un allié de longue date des Etats-Unis, qui depuis le début se montre impatient de la voir prendre fin. **M. H.**

ministère de l'Industrie et des Mines, à initier et développer des projets de coopération économique entre les deux pays.

En termes de stratégie et de perspectives, il a estimé que ces territoires constitueront autant de plateformes industrielles pour *«favoriser la co-localisation entre entreprises françaises et algériennes, la diversification de l'économie algérienne, l'internationalisation de ses entreprises, petites et grandes, en particulier en Afrique»*. **M. L.**

Affaire des sardines jetées à la mer à Mostaganem

Poursuites et sanctions contre les mis en cause

■ «Le mandataire concerné n'a pas pu écouler la quantité pêchée à 300 DA le kilo. Cette situation l'a conduit à jeter à la mer les sardines invendues et devenues impropres à la consommation du fait de la chaleur et de la non-utilisation de la glace».

Par Khelil L.

Des poursuites seront engagées contre le mandataire de la pêcherie de la Salamandre et des sanctions seront infligées aux contrôleurs de l'entreprise de gestion des ports et abris pêche de la wilaya de Mostaganem, suite au tollé suscité par une vidéo montrant

la destruction d'une grande quantité de sardines, a-t-on appris lundi auprès de la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

Selon un communiqué de cette direction dont une copie a été remise à l'APS, le mandataire de la pêcherie de Salamandre «est responsable de la destruction illégale et injustifiée de cette quantité de sardines, montrée dans cette vidéo».

Les investigations menées dimanche sur instruction du wali de Mostaganem ont montré que la production halieutique détruite était impropre à la consommation et cette vidéo a été filmée en juillet dernier, lors de la campagne de pêche de la sardine très abondante à cette période de grandes chaleurs.

«Le mandataire concerné n'a pas pu écouler la quantité pêchée à 300 DA le kilo. Cette situation l'a conduit à jeter à la mer les quantités invendues et devenues impropres à la consommation du fait de la chaleur et de la non-utilisation de la glace», a-t-on indiqué dans le communiqué, précisant que «les procédures réglementaires d'usage en de pareils cas n'ont pas été respectées».

Selon le même document, l'enquête a également relevé que les contrôleurs de l'entreprise de gestion des ports et abris-pêche n'étaient pas sur les lieux, alors que leur mission



P.V.D. R.

était d'appliquer la loi contre ce mandataire contrevenant.

L'entreprise de gestion des ports et abris-pêche prendra des mesures disciplinaires contre ces agents défaillants «devant cet acte irresponsable et inacceptable», a-t-on précisé.

Par ailleurs, le communiqué précise qu'à l'issue des investigations, des mesures urgentes ont été prises pour que de pareils cas ne se reproduisent plus au niveau de toutes les

pêcheries. Il s'agit, entre autres, d'imposer aux mandataires l'utilisation de la glace, au niveau des pêcheries et des plans d'eau pour conserver leurs produits, de contrôler rigoureusement la destruction des produits avariés et d'informer les parties intéressées sur les méthodes réglementaires de destruction des quantités de poissons impropres à la consommation.

La diffusion, jeudi dernier, sur

les réseaux sociaux, d'une vidéo montrant des individus jetant à la mer des quantités de poissons a suscité une vague d'indignation des internautes à cause des propos tenus dans cette capsule selon lesquels les pêcheurs ont préféré détruire cette production pour maintenir un prix d'achat élevé au niveau de la pêcherie de Mostaganem.

Les Mostaganémois avaient considéré cet acte «lâche et inhumain».

K. L.

Aéroport d'Alger

Creusement d'un tunnel ferroviaire sous la rocade Dar el Beida-Ben Aknoun

Des travaux de creusement d'un tunnel ferroviaire sous la rocade autoroutière sud reliant Dar el Beida à Ben Aknoun vont être lancés prochainement au niveau de la bretelle de l'aéroport d'Alger, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Travaux publics et des Transports.

Ces travaux seront lancés dans le cadre de la réalisation d'une desserte ferroviaire qui reliera l'aéroport Houari-Boumediène au

réseau ferré national. A cet effet, le ministère avise que ces travaux de creusement d'un tunnel ferroviaire de 1,4 km nécessiteront une «restriction momentanée» de la circulation automobile sur cet axe.

Afin de minimiser d'éventuels désagréments qui seront engendrés par ces travaux sur la circulation automobile, les usagers de cette rocade sont appelés à «respecter la signalisation routière» qui sera mise en place

selon les phases de déroulement des travaux, précise la même source.

Pour sa part, l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) explique que cette nouvelle liaison ferroviaire dotera bientôt l'aéroport d'Alger d'une nouvelle offre de transport alliant confort et sécurité au service de l'intérêt général.

Halim Y.

Tizi-Ouzou

Sortie d'une promotion de près de 700 aide-soignants

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi-Ouzou a validé, lundi, la sortie d'une promotion de 681 aide-soignants de santé publique, a-t-on appris mardi du premier responsable local de cette institution.

Selon le P' Abes Ziri, cette nouvelle promotion sortie de l'Institut de formation paramédicale de Ain El Hammam, sera répartie sur des structures de santé de quatre wilayas, en fonction des besoins exprimés, à rai-

son de 247 aide-soignants pour Tizi-Ouzou, 182 pour Bouira, 142 pour Béjaïa et 110 pour Boumerdès.

Ce même responsable a indiqué que ce produit de formation renforcera et consolidera les différentes activités tant en termes de soins hospitaliers qu'en termes de soins de proximité au profit de la population, ce qui impliquera indéniablement une meilleure couverture en soins de qualité des prestations mises à la disposition des citoyens.

L'affectation des 247 aide-soignants formés pour la wilaya de Tizi-Ouzou sur les établissements de santé publique aura lieu dans les tout prochains jours, a-t-on indiqué de même source.

Sur un autre volet, le directeur de la santé, a annoncé que la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'une dotation de cinq nouvelles ambulances acquises, dans le cadre d'un achat groupé, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hos-

pitalière, pour un montant de 40 millions de DA.

Ces ambulances, qui contribueront à l'amélioration de la prise en charge des malades, et qui seront distribuées dimanche prochain, sont destinées aux établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Larbaa Nath Irathen, Iferhounene, Ouaguenoune et Boghni et à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Ain El Hammam, a précisé le P' Ziri.

Fahim B.

Echangeur de Mers-El-Kébir Des instructions pour livrer le projet fin avril 2018

LES ENTREPRISES chargées de la réalisation de l'échangeur de Mers-El-Kébir, au niveau de la corniche oranaise, ont été instruites de livrer ce projet à la fin avril 2018, a-t-on appris mardi des services de la wilaya d'Oran.

Le wali, Mouloud Cherifi, a insisté auprès des entreprises concernées pour respecter ces nouveaux délais lors de la visite d'inspection qu'il a effectuée sur les lieux lundi soir, a précisé la même source.

Cet échangeur aura à faire transiter le flux dans le sens Oran-Ain El-Turck en contournant la ville de Mers El-Kébir, en l'orientant vers la deuxième tranche du mégaprojet de la nouvelle route de la Corniche oranaise, également en cours de travaux, et ce, via un évitement montagneux qui serpentera dans le bassin versant de Mers El-Kébir et débouchera directement sur le lieu dit Ain Khedidja (intersection entre les CW44 et CW45 – Corniche supérieure –), tout en contournant le tissu urbain.

Il est donc prévu une connexion entre la RN2, communément appelée route des Tunnels ou la Corniche tout court, et la nouvelle Corniche. L'automobiliste venant d'Oran aura l'embaras du choix d'itinéraire pour se rendre à la ville côtière d'Ain El-Turck et ses environs (Bousfer, El-Ançor, les Andalouses, etc.). Il pourra soit emprunter la future route de la Corniche qui culmine en haut du mont Murdjadio, soit prendre la RN2 qui serpente dans les falaises avec vue sur mer tout au long du trajet. L'automobiliste pourra également prendre la route des Tunnels depuis la pêcherie et, une fois arrivé à l'entrée de Mers El-Kébir, bifurquer via une bretelle qui sera réalisée à ce niveau pour contourner la ville et éviter ainsi l'engorgement de la circulation pour rallier la Corniche supérieure.

Amel N.

Groupe Hôtellerie tourisme et thermalisme

Signature de contrats de performance pour 17 filiales

■ Des contrats de performance de 17 filiales relevant du Groupe Hôtellerie tourisme et thermalisme (HTT), visant à faire du tourisme un vecteur durable de développement de l'économie nationale, ont été signés lundi soir à Alger à l'occasion d'une cérémonie présidée par le P-DG du Groupe, Lazhar Bounafaa.

Par Salem K.

Ces filiales (Entreprises des gestion touristiques, EGT) ont été représentées respectivement par leurs P-DG et DG qui ont signé des contrats de performance, lesquels ne sont pas perçus comme un outil de suivi et de contrôle, voire de surveillance des gestionnaires, mais plutôt comme un guide ou tableau de bord managérial ou encore un outil d'orientation d'aide et d'incitation du gestionnaire à bien conduire sa filiale selon les repérages négociés et consensuels entre la filiale et le Groupe HTT, a-t-on expliqué sur place.

Dans un discours prononcé à l'occasion de cette cérémonie, M. Bounafaa a indiqué qu'un état des lieux de ces filiales fait ressortir «un fort endettement,

une situation financière déstructurée de certaines filiales qui sont au bord de la faillite, un management archaïque et des ressources humaines pléthoriques et insuffisamment formées».

Cet état des lieux fait ressortir aussi une «qualité de service loin des standards internationaux et des équipements et des infrastructures vétustes».

«Nous devons nous inscrire dans la modernité et jouer le rôle de locomotive dans la diversification des activités du Groupe et dans leur développement», a souligné M. Bounafaa, relevant que le secteur du tourisme est créateur d'emploi et source d'activités additionnelles pour tous les secteurs de l'activité économique. En ce sens, le P-dg de HTT a affirmé que son Groupe s'inscrit à travers son plan d'action, dans la modernité et dans la trajectoire tracée par les pou-



voirs publics visant à faire du tourisme un vecteur de développement durable de l'économie nationale. Il a ainsi recommandé de disposer au niveau de l'ensemble des filiales d'une vision stratégique, d'un management performant, des équipements et une politique de maintenance préventive, une ressource humaine formée et efficace et un marché bien cerné avec une performance commerciale à la hau-

teur des touristes. «Ces contrats de performance vont drainer dans leur sillage une professionnalisation de la ressource humaine, un développement de la communication et une montée du niveau de compétence», a-t-il soutenu.

Par ailleurs et dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de signature, M. Bounafaa a précisé que ces contrats permettent aux filiales

relevant du Groupe HTT de se positionner en tant que professionnels sur un marché qui ne cesse de s'agrandir, précisant que le secteur passera de 110 000 à 210 000 lits en 2021.

A une question sur le partenariat public-privé, il a indiqué que son groupe est disposé à aller vers ce partenariat qui permettra, a-t-il précisé, de passer à une autre étape.

S. K./APS

Des potentialités et des programmes

Transformer Annaba en pôle d'attraction touristique

Le secteur du tourisme a connu, en 2017 à Annaba, une dynamique sans précédent avec plusieurs projets de relance et d'initiatives innovantes de valorisation des potentialités touristiques locales en associant tous les acteurs en vue de transformer la wilaya en région d'attraction touristique.

Les capacités actuelles d'accueil de la wilaya qui sont de 4 629 lits, offerts par 45 établissements hôteliers dont 7 classés, se renforceront à court terme de 2 500 lits grâce aux nouveaux projets et opérations de réhabilitation et extension en cours, assure-t-on à la direction du tourisme et de l'artisanat.

La majorité des projets affichant plus de 70% de taux d'avancement des travaux est située dans la ville d'Annaba,

et 18 projets d'hôtels, de résidences touristiques, de chalets et de complexes sont domiciliés dans les zones d'expansion touristique de Seraïdi et Chetaïbi, est-il indiqué de même source.

Cette stratégie de développement touristique commence à porter ses fruits avec la réouverture après restauration et réhabilitation de l'hôtel d'Orient donnant sur la place de la Révolution en plein cœur de la ville d'Annaba qui reconquiert ainsi un de ses joyaux architecturaux avec des services orientés vers la promotion du tourisme urbain et tourisme d'affaires.

Cette orientation est confirmée avec aussi la réouverture de l'hôtel El Hoggar sur la place Saint George, au terme d'une opération de réhabilitation.

Une opération similaire a été lancée à l'hôtel International Seybous qui est le premier établissement hôtelier moderne ouvert dans la Coquette en 1975 avec une capacité de 518 lits.

Lancée en septembre 2017, la requalification de cet hôtel, relevant de l'Entreprise de gestion touristique d'Annaba, permettra de l'élever au rang d'établissement 5 étoiles offrant des services de haut standing, d'espaces de détente, de loisirs, de shopping et d'affaires de haute classe, assurent des responsables locaux.

Il sera procédé, dans la même optique, à la réhabilitation de l'hôtel El Mountazah de Seraïdi, construit en 1971 avec une capacité d'accueil de 202 lits.

L'établissement, qui joint de

vues magnifiques sur les forêts de l'Edough et sur la plage au sable doré d'Oued Bagrat, sera transformé en complexe touristique 4 étoiles avec des services ciblant en premier les familles et les sélections sportives.

La demande des équipes sportives devra croître avec la perspective de réouverture du centre d'éducation physique de Seraïdi dans «les prochains mois», est-il indiqué.

Cinq nouvelles zones d'expansion touristique

Région côtière, Annaba s'oriente vers le développement du tourisme balnéaire avec la délimitation de cinq zones d'expansion touristique à Chetaïbi, la baie occidentale et la corniche

d'Annaba, Oued Bagrat et Sidi Salem.

Le plus important projet lancé sur le littoral de Chetaïbi est le projet annoncé «ami de l'environnement» du camp familial (3 étoiles) dont la réception est prévue pour l'été 2018 avec des chalets de 880 lits, des services multiples incluant notamment des jeux aquatiques et des restaurants classés.

Dans ce cadre, les investisseurs porteurs de projets d'écotourisme sont encouragés à implanter à Seraïdi des villages touristiques qui favorisent la promotion de tourisme de montagne et attirent les amoureux de la nature.

Annaba s'oriente ainsi par des pas fermes vers les développements d'activités attractives de touristes avec l'apparition de plusieurs clubs dont celui des parapentistes et «Seraïdi Adventures» qui attirent de nombreux jeunes du pays et de l'étranger par les meetings et tournois qu'ils organisent sur les monts de l'Edough.

Cette dynamique suscite l'intérêt des jeunes affiliés aux diverses associations sportives et culturelles qui multiplient les tournois et initiatives de randonnées et de circuits de tourisme culturel vers les vestiges de Bouna et de la ville romaine.

Kamel L.

Anis F.

France

Recul de la production et hausse de l'importation d'électricité

La France a été importatrice nette d'électricité courant du mois de novembre écoulé, tandis que sa production d'origine nucléaire et hydraulique a reculé de nouveau, a annoncé mardi le gestionnaire du réseau de transport d'électricité.

«Le solde mensuel des échanges devient importateur en novembre 2017, ce qui n'était pas arrivé depuis le mois de janvier 2017. Il s'élève à 826 GWh (gigawattheures)», a indiqué RTE dans son bilan mensuel.

La France a ainsi plus importé d'électricité qu'elle n'en a exporté durant le mois passé, et a en particulier été importatrice nette depuis l'Espagne, le Royaume-Uni et la zone dite CWE (Europe du Centre-Ouest, qui comprend notamment l'Allemagne et la Belgique).

Côté production d'électricité, la production nucléaire s'est avérée en baisse de 2,6% par rapport à novembre 2016 en raison d'indisponibilités, alors qu'un certain nombre de

réacteurs d'EDF se trouvaient à l'arrêt pour diverses raisons (maintenance programmée, arrêts à la demande de l'autorité de sûreté...).

La production hydraulique, qui souffre d'un manque de pluie depuis des mois, s'est également inscrite en baisse de 6,8%.

La consommation brute a pour sa part progressé de 1,1%, alors que la température moyenne a été inférieure à la normale.

Souk Ahras

Plantation de 6 380 hectares d'oliviers

■ Une surface de 6 381 hectares d'oliviers a été plantée dans la wilaya de Souk Ahras, au titre du programme de développement rural, géré par la Conservation des forêts et financé par le Fonds de développement rural du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Par Kamel L.

Ce programme a ciblé les 26 communes de cette wilaya dont des régions step-piques et montagneuses, a précisé le chef du service de la diversification du patrimoine et de la préservation des terres au sein de cette institution, Mahmoud Mouafek.

La surface plantée est répartie sur plusieurs communes dont 386 hectares pour la localité de Terraguelt, Ouled Idriss (386 hectares), Oued Keberit (915 hectares), Taoura (405 hectares), Zaârouria (289 hectares) Henancha (384 hectares), Drea (370 hectares) en plus de 290 hectares dans la commune de Heddada, a-t-il détaillé.

Ces actions portant chaque année sur la plantation de 100 hectares et l'entretien de la superficie plantée ont permis la valorisation des terres, l'aug-

mentation de la production oléicole, la création des huileries et des unités de transformation ainsi que la création d'emplois, ajoute la même source.

Dans la wilaya de Souk Ahras, la surface plantée en oliviers a atteint 8 500 hectares totalisant 1,5 million d'arbres dont 680 000 sont entrés en production, à la faveur de la concrétisation du programme de plantation d'arbres fruitiers, initié par la direction des services agricoles (DSA), avec la collaboration de la Conservation des forêts.

L'accompagnement régulier des fellahs de cette filière et leur adhésion aux différentes sessions de formation organisées autour de l'itinéraire technique de la filière oléicole ont amplement contribué au développement de ce créneau dans la wilaya, ont indiqué de leur côté les responsables de ce secteur.

K. L./APS



R. A. D. R.

Constantine

Sit-in des souscripteurs devant le siège de la direction régionale de l'AADL

Des souscripteurs de la formule location-vente du 2^e programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) de la wilaya de Constantine ont observé lundi un sit-in devant la direction régionale de l'AADL, dans la ville d'Ali-Mendjeli, exigeant le lancement de l'opération du choix des sites destinés au programme dans lequel ils se sont inscrits en 2013.

Selon le représentant des souscripteurs, Fethi Benabdallah, «près de 4 000

inscrits au programme AADL 2, sur un total de 17 800 inscrits, attendent toujours l'opération du choix des sites réservés pour la construction des logements», précisant que les souscripteurs se sont acquittés de la première tranche de la somme globale du logement en novembre 2013 et, depuis, «aucune suite n'a été donnée».

Contacté par l'APS, un responsable à la direction régionale de l'AADL, à Constantine, a indiqué que le lancement de l'opération du choix des sites

pour ces 4 000 souscripteurs «débutera en janvier prochain».

La même source a également assuré que le chantier de ces 4 000 logements AADL2, confié à une entreprise turque, a été «récemment lancé», soulignant que le chantier est à sa phase de «travaux de fondations».

Plus de 5 000 foyers sans gaz de ville dans des agglomérations

Plus de 5 000 foyers non alimentés en gaz de ville ont été recensés dans des agglomérations réparties sur les 12 communes de la wilaya de Constantine par les services de la direction de l'Énergie, a révélé la responsable de cette direction, Rokia Bentorki.

Une commission composée de représentants de la direction de l'énergie, de la Société de distribution de l'électricité et du gaz et des APC a procédé à ce recensement qui a nécessité six mois d'inspection de terrain.

Une partie du budget de wilaya a été affectée par le chef de l'exécutif local, Abdessami Saïdoun, pour raccorder ces foyers et les procédures pour l'engagement des travaux sont en cours avec une priorité pour les habitations rurales regroupées.

Une série de mesures a été prise pour assurer la régularité des approvisionnements en bouteilles de gaz, dont la désignation de personnes chargées d'assurer le contact avec l'entreprise Naftal et la mobilisation de camions de la même société pour assurer la distribution de ces bouteilles dans les zones ne disposant pas de points de vente, a ajouté Mme Bentorki.

Des stocks de bouteilles de gaz ont été constitués au niveau des points de vente pour pallier toute perturbation, a-t-elle affirmé, assurant que toutes les opérations de raccordement au réseau de gaz naturel du programme quinquennal 2010/2014 ont été exécutées portant le taux de couverture de la wilaya à 91%.

Fatah G.

Amine H.

Sonelgaz

Recouvrement de plus de 248 millions DA de redevances à El Bayadh

La Société de distribution de l'électricité et du gaz relevant de Sonelgaz d'El Bayadh a réalisé, jusqu'à la semaine dernière, le recouvrement de plus de 248 millions DA de redevances auprès de ses clients ordinaires, a-t-on appris lundi auprès de sa direction.

Ce montant recouvré en novembre dernier et décembre courant fait partie des 320 millions DA de créances recensés par la société auprès des foyers, a-t-on indiqué.

Ces redevances ont été recouvrées à la faveur d'une somme de mesures prises par la société dont celle de sensibilisation des

clients sur la nécessité de rembourser leurs dus et d'organisation de «portes ouvertes» sur la société.

La même source a ajouté que le montant non remboursé, estimé à 69 millions DA, concerne 28 000 sur 67 000 clients que compte la société d'El Bayadh.

La direction de la société a envoyé des mises en demeure aux retardataires en plus du recours aux coupures de courant à ceux qui n'ont pas honoré des factures d'électricité et de gaz accumulées durant une longue période, a-t-on fait savoir.

Par ailleurs, les redevances d'entreprises publiques et privées non recouvrées ont atteint 270 millions DA, a-t-on ajouté, signalant que des démarches sont en cours pour leur recouvrement.

Parallèlement à l'opération de recouvrement, les services de la société ont organisé des «portes ouvertes» en partenariat avec d'autres secteurs dont ceux de la santé, du commerce, de la Protection civile, à travers la wilaya, pour sensibiliser les habitants sur les risques du mauvais usage des chauffages.

Fatah G.

Amine H.

Tamanrasset

Ouverture du 20^e Salon national de l'artisanat saharien

Plus de 70 artisans, issus de différentes régions du pays, prennent part à la 20^e édition du Salon national de l'artisanat saharien qui s'est ouvert, lundi, à la maison de l'artisanat de Tamanrasset, à l'initiative de la chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM).

Inaugurée par les autorités

locales, cette manifestation nationale constitue un espace idoine pour les artisans et acteurs dans le domaine pour exposer leurs produits et savoir-faire, leur vulgarisation et commercialisation, a indiqué le directeur de la CAM, Abdallah Legraoui.

Placé sous le signe «Les produits d'artisanat sont le

meilleur ambassadeur», ce rendez-vous annuel, devant s'étaler à la fin du mois en cours, est également destiné à la commercialisation des produits d'artisans à la satisfaction des visiteurs et touristes, qui s'y sont convergés à l'occasion des fêtes de fin d'année, et une vitrine d'exposition des potentialités que renferme la

région en matière d'artisanat.

La manifestation est l'occasion aussi pour exposer, à travers les différents stands, les produits de la maroquinerie, le tissage, la literie, la bijouterie, la pâtisserie traditionnelle, ainsi que les activités de l'école pilote de gemmologie, dont les pierres précieuses et autres produits fabriqués par les pen-

sionnaires de cette école.

Tenant compte des vacances scolaires d'hiver, ce rendez-vous qui suscite, depuis son ouverture, un large engouement des visiteurs, a opté pour la mise en place d'un espace «spécial enfants», et une panoplie d'activités récréatives en leur honneur.

M. L.



Le ministre de la Défense du Sahara occidental

«L'Armée sahraouie ne peut être confinée éternellement dans un statut de réfugié»



Par Mondji T.

«L'armée sahraouie est prête, dans le cadre de la politique du Front Polisario, à faire face à tout imprévu et à toute éventualité pour arracher le droit du peuple sahraoui à l'indépendance et à l'autodétermination, à l'instar des autres peuples

du monde, si la communauté internationale n'intervenait pas pour rendre justice à ce peuple qui vit, depuis plus de 42 ans, sous l'occupation marocaine», a affirmé Abdallah Lahbib dans

une lettre adressée à la communauté internationale, en marge du lancement de la finale de la manifestation chahid Ouali.

M. Abdallah Lahbib a précisé que la question sahraouie était

■ Le ministre de la Défense de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Abdallah Lahbib, a affirmé lundi à Aghminit (territoires sahraouis libérés) que l'Armée sahraouie «ne peut être confinée éternellement dans un statut de réfugié».

entre les mains du Conseil de sécurité et de l'ONU, mais l'armée sahraouie se prépare à tout imprévu ou éventualité pour assumer pleinement les missions qui lui sont assignées.

Par ailleurs, Abdallah Lahbib a indiqué que les différentes activités militaires organisées à Aghminit dans la 7^e Région militaire, y compris les concours et les manœuvres militaires, viennent sanctionner une année d'efforts, de persévérance et d'action continue de l'Armée sahraouie. Ils sont également l'occasion d'évaluer les aptitudes des différentes formations et unité militaires, a-t-il précisé. Ces activités militaires s'inscrivent dans le cadre de la

préparation des soldats sahraouis aux combats, sous le slogan «hisser le niveau de préparation au summum», à travers les concours organisés par les différentes régions militaires sahraouies, a-t-il soutenu.

Les manœuvres militaires effectuées par l'Armée sahraouie avec la participation symbolique de toutes les régions militaires sahraouies sont «l'expression sincère et réelle de ce qui a été accompli tout au long de l'année», a-t-il dit, soulignant le haut niveau atteint par l'Armée de libération sahraouie en matière de formation, d'entraînement et de professionnalisme.

M. T./APS

Malgré le black-out médiatique

Le dossier du Sahara gagne en visibilité en France

L'année 2017 a été particulière en France pour le dossier du Sahara occidental dans le sens où il a gagné en visibilité malgré une position française favorable au Maroc et le black-out des médias hexagonaux sur la lutte légitime du peuple sahraoui.

La colonisation du territoire sahraoui par le Maroc, les violations des droits de l'homme dans ce territoire occupé depuis plus de 40 ans et le procès des militants sahraouis ont occupé la scène française par l'organisation, en octobre à Vitry-sur-Seine (sud de Paris), de la 42^e session de l'Euococo (Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui) et d'une rencontre parlementaire, à une journée d'intervalle, à l'Assemblée française.

Ces deux événements phares se sont tenus en France, soutien déterminant du royaume du Maroc qui occupe illégalement le Sahara occidental, un territoire déclaré pourtant par l'Onu «non autonome», donc éligible à l'autodétermination.

La 42^e session de l'Euococo a jeté les jalons d'une nouvelle stratégie «plus offensive» et plus porteuse pour l'élargissement de la solidarité avec le peuple sahraoui, notamment en Europe.

Cette Task Force devra fédérer, à l'avenir, toutes les actions porteuses en direction des pays, des institutions, des parlementaires et des associations, qui accordent peu d'intérêt à la question du Sahara occidental.

Les participants, militants de la cause sahraouie, universitaires, élus, anciens responsables et hommes de droits, ont pointé du doigt blocage entretenu par le Conseil de sécurité des Nations unies, en raison de l'arme du veto exercé par la France lorsqu'il s'agit de résolutions qui sont en défaveur du Maroc.

La France critiquée pour sa politique de deux poids deux mesures

A l'Assemblée française, la décolonisation du Sahara occidental, avec en toile de

fond le rôle de l'Europe dans le règlement du conflit, a été également examinée le 20 octobre lors d'une rencontre parlementaire, la deuxième après celle organisée en avril 2016.

A l'initiative du député Jean-Paul Lecoq, fervent défenseur de la cause sahraouie, cette rencontre a regroupé de nombreux députés européens, venus d'Espagne, d'Italie et de Suède, des parlementaires algériens, des représentants du mouvement associatif et des responsables sahraouis.

Jean-Paul Lecoq a annoncé qu'il avait proposé à la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée d'inscrire la question du Sahara occidental dans ses travaux avec une programmation d'une audition de Horst Koehler, envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental.

Déplorant l'attitude des médias français qui «ne viennent pas» lorsqu'il s'agit du conflit du Sahara occidental, il a avoué qu'il mène un combat de tous les jours en France, un pays qui «contribue au blocage avec son soutien au Maroc», a-t-il dit.

Mais, a-t-il ajouté, la France n'est pas seulement les gouvernants, il y a également des parlementaires et des associations qui constituent des espaces de lutte pour faire avancer les choses dans le sens de l'application du droit international au Sahara occidental, critiquant la politique française de «deux poids deux mesures» dans le traitement de cette question.

A la différence de la position officielle, le mouvement associatif, en France, n'a ménagé en 2017 aucun effort pour porter haut et fort, par le biais de meetings, rassemblements et conférences de presse, la question de violation des droits de l'homme dont est victime le peuple sahraoui, notamment le procès à Rabat des prisonniers politiques sahraouis condamnés à de lourdes peines.

C'est à ce titre que l'Université Paris-Sorbonne a organisé en octobre, pour la deuxième année consécutive, un colloque sur la problématique du rôle des puissances occidentales dans le règlement du conflit du Sahara occidental et de la protec-

tion des droits de l'homme au Sahara occidental.

Les conditions de détention «alarmantes» des prisonniers sahraouis

Au Conseil de l'Europe à Strasbourg, un séminaire été organisé au début de l'année sur le thème Prisonniers sahraouis au Maroc : rôle et résolutions de l'APCE (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe), appelant cette institution à la vigilance face aux violations par les autorités marocaines des droits humains à l'encontre des Sahraouis.

Il s'agit donc pour le Maroc, qui signe volontiers toutes les conventions internationales (contre la torture, contre la détention arbitraire, etc.), mais ne les applique guère ou pas, de donner une vraie valeur à son partenariat pour la démocratie avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a-t-on souligné.

Dans ce cadre, un collectif international d'avocats a interpellé, en novembre dernier, le Premier ministre français, Edouard Philippe, sur les conditions de détention «alarmantes» des prisonniers sahraouis, à la veille de son déplacement au Maroc.

Les avocats français, belges, espagnols, italien et allemands, ont indiqué que l'état de santé de plusieurs des prisonniers politiques sahraouis détenus au Maroc est très préoccupant, parce qu'ils ne reçoivent plus, selon eux, les traitements médicaux adaptés à leurs pathologies.

Ils lui ont demandé d'évoquer, au cours de sa visite, la situation des droits de l'homme au Maroc et son rapport étroit avec toute coopération diplomatique et économique. Il est aussi question de rappeler à Rabat l'«impérieuse nécessité d'accorder aux prisonniers politiques sahraouis, un traitement digne et respectueux des droits de l'homme, de les préserver de toute forme de torture et de traitements inhumains, et leur assurer un accès effectif aux traitements médicaux indispensables à leur survie».

Moncef G.

Après leur fermeture en raison du mauvais temps La Libye rouvre trois grands ports pétroliers

LA COMPAGNIE nationale libyenne de pétrole (NOC) a rouvert lundi trois grands ports pétroliers dans l'est du pays après quatre jours de fermeture en raison de mauvaises conditions météorologiques.

«Des pétroliers étrangers sont entrés dans les ports pour charger les cargaisons retardées en raison du mauvais temps au cours des derniers jours», a déclaré un responsable de la compagnie citée par l'agence Chine nouvelle. «La fermeture était due à des raisons naturelles, qui ont retardé les exportations de pétrole brut et causé des pertes estimées à des dizaines de millions de dollars», a ajouté le responsable.

Les mauvaises conditions météorologiques dans la région du croissant pétrolier de l'est de la Libye ont entraîné jeudi la fermeture temporaire de trois grands ports pétroliers de Brega, Zouitina et Sidra. Ils assurent le transport de plus de la moitié des exportations de pétrole brut de la Libye, a déclaré le responsable.

La Libye a connu les plus forts orages depuis plusieurs années, ce qui affecte les opérations gouvernementales et le trafic dans la plupart des régions du pays.

R. M.



Corée du Nord

Pyongyang prépare un lancement de satellite

■ La Corée du Nord, dont le programme spatial n'est, selon certains experts, qu'une couverture pour son programme balistique, prépare un nouveau lancement de satellite, rapportait hier un journal sud-coréen.

Par Rosa C.

Un neuvième train de sanctions a été adopté la semaine dernière par le Conseil de sécurité de l'ONU pour contraindre Pyongyang à renoncer à ses programmes nucléaire et balistique interdits, mais aussi aux lancements de satellite. «Nous avons récemment appris par différents canaux que le Nord a achevé un nouveau satellite appelé Kwangmyongsong-5», a déclaré une source gouvernementale au quotidien JoongAng Ilbo. «Leur projet est de mettre sur orbite un satellite équipé de caméras et d'instruments de télécommunication», a-t-elle ajouté.

Les renseignements sud-coréens pensent que ce satellite pourrait être lancé d'un lanceur mobile, et non du site de lancement habituel de Sohae.

L'article a été publié au lendemain de la publication d'un texte dans le Rodong Sinmun, organe officiel du parti au pouvoir en Corée du Nord, réaffirmant le droit de Pyongyang à lancer des satellites. Le quotidien avance que les lancements nord-coréens de satellites sont «absolument» conformes à la Charte de l'ONU et au droit international relatifs aux programmes spatiaux. Le journal invoque à titre d'exemple le récent lancement d'un satellite algérien.

Le 3 décembre, le Rodong



PH. > D. K.

Sinmun avait encore défendu la «nature pacifique» du programme spatial nord-coréen et assuré le 10 décembre que chaque pays avait le droit de développer un programme spatial.

En octobre, l'ambassadeur adjoint de la Corée du Nord auprès de l'ONU, Kim In-Ryong, avait indiqué que son pays suivait un plan de quatre ans (2016-2020) portant sur le développement de «satellites contribuant au développement économique et à

l'amélioration des conditions de vie de la population».

Il avait ajouté que la Corée du Nord était «entrée dans la phase de développement pratique de ses satellites» avec la mise sur orbite réussie selon Pyongyang en février 2016 du Kwangmyongsong-4. Après des années d'échecs successifs, la Corée du Nord aurait réussi en décembre 2012 à placer un satellite en orbite. Le journal russe Rossiyskaia Gazeta citait il

à quelques semaines un expert militaire russe, Vladimir Khrustalev, affirmant qu'il s'attendait à ce que la Corée du Nord lance incessamment deux satellites, l'un de communications, l'autre d'observation de la Terre.

Il avait tenu ces propos à son retour d'une visite d'une semaine en Corée du Nord à la mi-novembre, au cours de laquelle il avait rencontré des responsables de l'agence spatiale nord-coréenne. R. C.



Points chauds

Souveraineté

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait plusieurs années déjà que le processus de paix au Proche-Orient est à l'abandon. Plus personne ne l'évoque de façon concrète et les seuls qui le faisaient encore il y a quelques temps étaient les Américains sous l'ère Démocrate. Mais même l'administration Obama savait qu'avec le gouvernement de Benjamin Netanyahu aucun dialogue sérieux ne pourrait être initié. Et aujourd'hui, plus que jamais, le rêve d'un règlement du conflit israélo-palestinien est au point mort. Surtout alors qu'après la décision unilatérale et critiquée par la communauté internationale de Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël, le Guatemala vient d'annoncer le prochain transfert de son ambassade dans la ville sainte. Une décision qui pourrait être prise par d'autres pays. C'est toutefois ce qu'a affirmé cette semaine la vice-ministre israélienne des Affaires étrangères, Tzipi Hotovely. «Nous sommes en contact avec au moins dix pays, dont certains en Europe», en vue du transfert de leur ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem, a-t-elle indiqué à la radio publique. Elle a fait ces déclarations au lendemain de l'annonce du transfert par le Guatemala de son ambassade à Jérusalem. La vice-ministre n'a pas donné les noms des pays susceptibles de suivre cet exemple. «La déclaration de Trump va enclencher un courant dont nous n'avons pour le moment vu que les prémices», a-t-elle seulement affirmé. La radio publique citant des sources diplomatiques israéliennes a évoqué le Honduras, les Philippines, la Roumanie et le Soudan du Sud parmi les pays qui pourraient prendre une telle initiative. Mais, selon la radio, il n'est pour le moment question que de contacts et non de négociations concrètes pour le transfert dans un proche avenir des ambassades de ces pays à Jérusalem. Le Guatemala avait une mission diplomatique à Jérusalem comme douze autres pays jusqu'au vote de la résolution 478 de l'ONU en 1980 qui condamnait la proclamation par le Parlement israélien de Jérusalem «une et indivisible» comme la capitale de l'État hébreu. Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, Guatemala, Salvador, Haïti, Pays-Bas, Panama, Uruguay et Venezuela avaient alors déménagé leur ambassade à Tel-Aviv, où se trouvaient déjà celles des autres pays. Mais le pays sud-américain a changé de politique faisant partie des neuf pays qui ont voté contre la résolution des Nations unies condamnant la décision américaine de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël. Les Palestiniens de leur côté, et comme l'on s'en doute, ont immédiatement réagi et ont qualifié d'«acte honteux» et hostile la décision du Guatemala de transférer son ambassade à Jérusalem. Néanmoins, comme l'on sait que les États-Unis ont abondamment usé de la menace dans ce dossier, l'on peut douter de la sincérité et de la spontanéité du Guatemala. Reste à savoir si la politique de Trump au Proche-Orient consistera ainsi à priver les nations qui dépendent des États-Unis de leur souveraineté pour les forcer à aller dans le sens de son agenda politique.

F. M.

Venezuela

Libération de 44 opposants en trois jours

Quarante-quatre opposants au président socialiste du Venezuela, Nicolas Maduro, ont été libérés en trois jours sur recommandation de l'Assemblée constituante, a annoncé lundi une ONG de défense des droits de l'homme.

Huit d'entre eux ont recouvré la liberté lundi, s'ajoutant aux 36 relâchés samedi et dimanche dans le cadre d'une mesure présentée comme d'apaisement pour Noël.

«Ils sont déjà 44 à avoir été libérés entre le 23 et le 25 décembre. Il est important de souligner que cela ne représente que 16% des prisonniers politiques», a dit à l'AFP Alfredo Romero, qui dirige l'organisation de défense des droits de l'homme Foro Penal.

«Ce qui intéresse le gouver-

nement, c'est de diminuer le nombre des prisonniers politiques pour réduire le coût qu'ils représentent», a-t-il estimé, assurant qu'il y a encore 227 prisonniers politiques, le chiffre le plus élevé pour un Noël.

Une commission de l'Assemblée constituante a pour sa part recommandé samedi la remise en liberté de plus de 80 opposants, dont certains détenus depuis 2014.

Un premier groupe de prisonniers a été libéré le jour même de cette annonce.

La présidente de l'Assemblée Delcy Rodríguez avait dit ainsi vouloir qu'ils puissent «passer les fêtes de Noël avec leur famille».

Delcy Rodríguez est à la tête d'une Commission Vérité – créée par le chef de l'État – chargée

d'enquêter sur les mouvements de protestation contre M. Maduro, au cours desquels ces personnes ont été arrêtées.

Certaines d'entre elles sont incarcérées depuis les manifestations de 2014 contre le président – qui ont fait 43 morts – tandis que d'autres le sont depuis les protestations de rue du printemps 2017, qui ont fait 125 morts.

Le sort des opposants privés de liberté a fait l'objet de négociations entre le gouvernement et la coalition de la Table de l'unité démocratique (MUD, opposition) qui se sont récemment déroulées en République dominicaine, les deux parties cherchant à trouver une solution pour sortir le Venezuela d'une profonde crise politique et économique.

Russie

La présidentielle «légitime» malgré l'absence de l'opposant Navalny

Le Kremlin a défendu hier la «légitimité» de la présidentielle de mars après le rejet de la candidature du principal opposant à Vladimir Poutine, Alexeï Navalny, qui a appelé à la boycott.

«La non-participation d'une des personnes qui souhaitait être candidat en raison de la loi ne peut en aucun cas affecter la légitimité de l'élection», a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Charismatique juriste à l'origine d'enquête sur la corruption des élites russes, Alexeï Navalny s'est vu refuser lundi par la Commission électorale russe une participation au scrutin prévu le 18 mars, dans lequel le président Vladimir Poutine brigue un quatrième mandat.

Cette décision électorale est loin de constituer une surprise car elle avait à plusieurs reprises averti que l'opposant

ne pourrait se présenter avant 2028 en raison d'une condamnation en février dernier à cinq ans de prison avec sursis pour détournement de fonds.

L'opposant, qui dispose d'une fidèle base de soutiens et qui a organisé deux manifestations d'ampleur cette année, a appelé au boycott de l'élection suite à cette décision, qu'il dénonce comme fondée sur une affaire «fabriquée» pour l'éloigner de la politique.



Musique

Clôture du 12^e FestivAlgérie avec quatre prestations de qualité

■ Le 12^e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie) a pris fin lundi soir à Alger, avec quatre prestations de qualité, dont celles du groupe «Aftab» du Pakistan et l'Ensemble national andalou de l'Opéra d'Alger, synthèse des Ecoles de Tlemcen, Alger et Constantine, devant un public nombreux.

Par Adéla S.

Le public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a pris part, trois heures durant, au dernier voyage du 12^e FestivAlgérie qui a inscrit au programme de sa cérémonie de clôture, le rendu de l'Orchestre issu des masters-class et sa soixantaine de musiciens, dirigés par Khalil Baba Ahmed, le luthiste Ramdane Smahi de Béchar, le groupe de musique traditionnelle «Aftab» du Pakistan et l'Ensemble national andalou de l'Opéra d'Alger sous la direction de Samir Boukredra.

Encadrés par plusieurs professeurs, les master class, ciblant les techniques dans la pratique de la musique andalouse sur les instruments du oud (luth), la kouitra, le violon et le r'beb, à l'instar de l'utilisation de l'auriculaire dans les istikhbars et les solos, le trémolo, le pizzicato et le travail des nuances, ont été sanctionnés par un spectacle donné en musique uniquement, que les jeunes apprenants, qui ont fait le choix de ces instruments, ont brillamment rendu, devant un public de connaisseurs.

L'orchestre, ainsi formé, a rendu un programme qui a concerné les trois écoles du Gharnati, de la Senaâ et du

Malouf, déroulant d'abord la partie algéroise dans les modes «Sika» et Raml El Maya, puis celles des Ecoles de Tlemcen et Constantine, à travers «Touchiet El Kamel» et Bachraf H'çin, respectivement.

Un interlude musical a été assuré par le luthiste Ramdane Smahi de Béchar, au doigté agile, pratiquant la musique depuis une trentaine d'années, qui a rendu quelques istikhbars et des extraits de pièces du célèbre Allal «Foundou», de son vrai nom, Abdelaziz Abdellah, ainsi que d'autres du patrimoine musical sud-algérien, dans un jeu libre soumis à «l'inspiration du moment», a précisé l'artiste.

L'Ensemble «Aftab» du Pakistan, composé des frères Mushtar, Shuaïb (chef d'orchestre), Hubaïb et Behlola, ainsi que Zakar Fady et Ioannis Rasaras, aux origines algéro-libanaise et franco-grecque, respectivement, ont embarqué l'assistance dans un voyage à travers le temps, conduit par un répertoire de chants populaires «d'avant les frontières» qui regroupe, sur des thèmes du chant pakistanaï, des mélodies afganes, pachtounes et indiennes.

Apparus dans des accoutrements traditionnels, les musiciens d'«Aftab», présents pour la première fois en Algérie, ont



interprété des pièces du Qawwali (chants sacrés) et d'autres du «Tappa» et «Mahya» (chants populaires), maniant une «tabla» pour la percussion, un rabab à cordes pincées, et deux «sindi sarangi», grave et aigue (vielles à 36 cordes «sympathiques», dont 3 principales frottées à l'archet qui donnent la mélodie).

Prônant, pour une finalité spirituelle, la nostalgie, l'amour et la poésie lyrique, le répertoire de l'ensemble pakistanaï s'inspire des «Systèmes des Ragas», musique savante, caractérisant

la région qui s'étend de l'Afghanistan au Bangladesh.

Synthèse des Ecoles d'Alger, Tlemcen et Constantine, l'Ensemble national andalou de l'Opéra d'Alger et ses 30 musiciens, dirigé par Samir Boukredra a, pour sa part, étalé un programme à trois volets, conduit, en partie, par les voix limpides et étoffées de Lamia Madini, Adil Baba Ahmed, El Hadi Sefraoui, Fateh Rouana et Malek Chelloug, donnant ainsi «l'avantage aux solistes».

Préludant avec «Bachraf mez-

moum», pièce composée par Samir Boukredra, l'ensemble a étalé une quinzaine de pièces, dont «El qelb bat sali», «Mel hbi malou», «Men hwa rouhi ou rahti», «Kadriyet» dans le mode zidène, «M'cheghel» dans le mode Hraoui et «Billahi ya hama-mi».

En présence des ministres de la Culture, Azzedine Mihoubi, et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, le 12^e FestivAlgérie a rendu hommage à la pianiste Salima Madini, au brillant parcours artistique et actuelle présidente de l'Association «Essendoussia», par la voix de sa fille Lamia Madini qui a interprété, avec elle au piano, un air du terroir.

Ouvert le 20 décembre, le 12^e Festival de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie), dédié à la mémoire du doyen des musiciens de la chanson andalouse Mustapha El Hassar, récemment disparu, a accueilli 12 pays avec l'organisation, en marge des prestations artistiques, de conférences, d'expositions et de masters class.

A. S./APS

Tizi-Ouzou

La 16^e édition du Festival national du film amazigh du 24 au 28 février

La 16^e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) se tiendra du 24 au 28 février prochain dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé lundi le Commissariat de ce festival.

Initialement annoncée pour la fin de ce mois de décembre, cette manifestation cinématographique a été reportée pour le mois de février afin de donner plus de temps aux cinéastes pour déposer leurs films, a indiqué le Commissariat dans un communiqué.

Et dans le but aussi de faire coïncider la clôture de cette nouvelle édition avec la com-

mémoration de la disparition de l'écrivain, linguiste et anthropologue, Mouloud Mammeri, dont l'Algérie célèbre cette année le centenaire de sa naissance (28 décembre 1917), a-t-il précisé.

Le commissaire du FCNAFA, Farid Mahiout, a affirmé que les réalisateurs qui désirent participer à cette compétition pour l'Olivier d'Or de la meilleure production cinématographique en tamazight ont jusqu'au 31 décembre pour remettre leurs productions.

Le responsable a déclaré qu'une vingtaine de films, dans les catégories long et court

métrage et documentaire, avaient été déjà déposés. Leur visionnage par une commission composée de professionnels du septième art sera entamée aussitôt l'opération de dépôt clôturée. Les films sélectionnés entreront en compétition pour cette nouvelle édition.

M. Mahiout a relevé qu'aucun film d'animation n'a été déposé. Il a, par ailleurs, noté le dépôt d'œuvres dotés de textes en kabyle, chaoui et mozabite, des variantes de la langue tamazight.

Hatem B.

M'Sila

Dotation de la bibliothèque centrale d'un laboratoire de langues

La bibliothèque principale de la lecture publique Chahid Belkacem-Boudraï de la ville de M'sila vient d'être dotée d'un laboratoire de langues, a indiqué, lundi, le directeur de cette structure culturelle, El Hadj Tyayba.

L'ouverture de ce laboratoire vient en réponse aux multiples requêtes émises par les adhérents de cette bibliothèque, notamment les élèves concernés par les examens de fin d'an-

née, a déclaré le même responsable à l'APS, précisant que toutes les facilitations ont été offertes pour permettre à un maximum d'adhérents de bénéficier des services de ce laboratoire.

Ce laboratoire dispensera des cours en langues française, anglaise et allemande et sera encadré par des spécialistes, a fait savoir la même source, affirmant que des moyens modernes sont utilisés pour un

meilleur apprentissage de ces langues étrangères.

La bibliothèque centrale de la capitale du Hodna connaît «une affluence record» en ces premiers jours des vacances scolaires, notamment par les élèves concernés par les examens de fin d'année qui trouvent dans les salles ouvertes pour chaque palier scolaire «le climat approprié pour la révision», a ajouté M. Tyayba.

En plus des espaces réser-

vés pour la révision, et la lecture publique et l'internet, cette bibliothèque centrale ouvre ses portes à l'occasion des vacances de l'hiver pour des activités et expositions dédiées aux enfants, a-t-il dit.

La bibliothèque principale de la ville de M'sila gère également une vingtaine de bibliothèques publiques situées dans les différentes communes de la wilaya, a-t-on rappelé.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 13 janvier 2018 : Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Noureddine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti.

Musée d'art moderne d'Oran
Jusqu'au 4 janvier 2018 : Exposition collective «Art, Mature» de Abderrahmane Mekki, Mourad Belmekki, Othmane Mersali, Oulhaci Mohamed et Belhachemi Noureddine.



Coup-franc direct

Le rôle sociétal du joueur

Par Mahfoud M.

Sous d'autres cieux, un joueur de football est une véritable institution qui draine derrière lui toute une équipe. Du chargé de communication, à l'agent de sécurité, au manager, et à d'autres fonctions qui sont rattachées au joueur professionnel qui crée de l'emploi autour de lui, en Europe, le joueur est une véritable société. La star anglaise d'Everton, Rooney, a donné un véritable exemple dans la contribution à la société en faisant des dons importants, à travers sa fondation, à des hôpitaux qui traitent des maladies infantiles. Ici, en Algérie, le joueur n'a aucun rôle sociétal et reste un vrai tube digestif qui se contente d'engloutir de grosses sommes d'argent sans contribuer à quoi que ce soit. Il ne rend pas la pareille au pays qui lui a tout donné et qui l'a formé pour, soi-disant, contribuer à son développement. Ne sortant pas de véritables centres de formation, ces joueurs n'ont pas eu des cours théoriques pour leur apprendre le comportement qu'ils doivent adopter vis-à-vis de la société, eux qui ont un grand rôle à jouer surtout pour certains joueurs qui sont des personnages publics qui doivent respecter une certaine ligne de conduite. Tout est à revoir donc dans notre football où l'anarchie règne en maître. M. M.

Jeux africains de la jeunesse 2018 Ould Ali souhaite la réhabilitation de certains sites sportifs

LA RÉHABILITATION de trois sites de compétition au niveau du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger en vue des Jeux Africains de la Jeunesse qu'abritera l'Algérie du 19 au 28 juillet 2018 «représente un sérieux défi, vu l'importance des travaux qu'ils nécessitent» a avoué lundi le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. La piscine, le tennis club et le terrain d'athlétisme «SATO» ont atteint, en effet, un tel état de dégradation qu'il paraît difficile de les réhabiliter en l'espace de six mois. Le ministre s'est cependant voulu «optimiste», assurant avoir «engagé un bureau d'études spécialisé pour chacun de ces trois sites», tout en mettant les moyens financiers nécessaires pour un aboutissement rapide des différents projets. Ould Ali a profité de l'occasion pour annoncer avoir «demandé à l'actuel président de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'ester en justice son prédécesseur, Youcef Kara, pour faux et usage de faux». L'Algérie a mobilisé un total de 41 sites en vue des prochains JAJ, incluant les lieux d'hébergement, les terrains d'entraînement et les salles de compétition. «Plusieurs parmi ces sites sont déjà opérationnels» a rassuré Ould Ali, car ayant été réhabilités à l'occasion de la Coupe du monde U21 de handball, organisée du 18 au 30 juillet dernier à Alger. La visite du ministre au complexe olympique Mohamed-Boudiaf avait ponctué une longue tournée à Alger, pendant laquelle il avait inspecté plusieurs sites d'entraînement et de compétition dans le grand gouvernorat d'Alger et qui seront destinés à abriter les prochains JAJ. Ould Ali avait entamé sa visite au complexe Ahmed Ghermoul (Alger-Centre), où il avait inspecté un terrain de basket, entièrement

remis à neuf et doté d'un système d'éclairage nocturne, et à partir duquel il s'est déplacé à pied vers la salle Harcha Hacène, où il a également inspecté l'état des lieux. Du complexe Ahmed Ghermoul, Ould Ali s'est rendu respectivement à la salle Mokhtar Aribi d'El Biar, la salle OMS de Bouzaréah, puis à la résidence universitaire «filles» d'Ouled Fayet. Le ministre a inspecté également la salle OMS Chahid Boualem Bouhadja, près de Bir Touta, où de jeunes joueuses de basket, sociétaires du club local Mostakbal Ouled Chebel, ont profité de l'occasion pour discuter avec lui. De là, le ministre s'est rendu au Centre de préparation des élites sportives à Souidania. Par la suite, Ould Ali s'est rendu au complexe olympique Mohamed-Boudiaf, où il a commencé par inspecter respectivement la piscine, le tennis club et le terrain d'athlétisme «SATO», avant d'animer un point de presse à la salle de conférence du stade 5-Juillet, pendant laquelle il a exprimé son optimisme quant à la bonne organisation des prochains JAJ. De milliers d'athlètes africains, âgés entre 14 et 18 ans participeront à cet événement continental, dont 750 Algériens (345 garçons et 305 filles), qui concourront dans 24 disciplines différentes. Outre l'inspection de ces différents sites sportifs, Ould Ali a lancé le 6e camp d'entraînement, destiné à préparer les JAJ. «Les 750 athlètes qui représenteront l'Algérie aux prochains JAJ sont actuellement en regroupement dans différentes régions du pays pour poursuivre leur préparation. Nous organisons un camp d'entraînement de dix jours à chaque vacance scolaire (hiver, printemps, été, ndlr), à raison de 25 heures d'entraînement à chaque fois», a conclu le ministre en conférence de presse au stade 5-Juillet.

Malgré les décisions du BF Les clubs de Ligue 1 peinent à recruter

■ Le Bureau fédéral a accordé des facilitations aux clubs professionnels, notamment ceux de la Ligue 1 qui ont désormais le droit de recruter quatre joueurs lors de ce mercato hivernal, au lieu de trois comme cela était prévu auparavant.

Par Mahfoud M.

En effet, le BF réuni avant-hier au centre des équipes nationales de Sidi Moussa sous la présidence du patron de la FAF, Kheireddine Zetchi, a décidé de porter à quatre le nombre de joueurs engagés par chaque club lors de l'actuel mercato d'hiver. Cela est aussi tributaire de la situation financière vis-à-vis de la CRL, c'est-à-dire qu'ils ne devront pas être débités de l'égard de leurs anciens joueurs notamment qui auraient déposé des plaintes au niveau de la commission des règlements de litiges. Le mercato hivernal a été ouvert le 16 décembre dernier et ce poursuivra jusqu'au 5 janvier 2018. Malgré ces faveurs accordées aux clubs, force est de constater que ces derniers ne se bousculent vraiment pas et ne réussissent pas, jusqu'à maintenant, à faire leurs «emplettes» sur le marché des transferts. Seul un à deux clubs de Ligue 1 ont réussi jusque là à attirer quelques joueurs. Il s'agit du



Le MCA est le seul club actif lors de ce mercato

Mouloudia d'Alger qui a fait signer Souibah du MCO, de la JJ Saoura qui a engagé le gardien de l'USMH, Mokrani, alors que les autres formations sont toujours au stade des contacts et n'ont pas encore conclu avec les éléments qu'ils ont ciblé. Plusieurs paramètres font qu'ils n'arrivent pas à trouver chausures à leurs pieds lors de ce mercato. A commencer par la situation financière de ces équipes qui sont, pour la plupart, en faillite, et n'ont pas les moyens d'engager un quel-

conque joueur. Aussi, il faut savoir qu'il n'y a pas vraiment des joueurs talentueux sur le marché et la plupart de ces derniers sont loin du niveau qu'on attend côté techniciens qui ne peuvent pas aussi se rabattre sur leurs jeunes avec la formation qui fait défaut. Tout cela fait que ces clubs devraient se contenter de leurs joueurs actuels surtout qu'aucune formation ne compte se défaire de leurs meilleurs éléments étant donné qu'ils veulent aborder la phase retour avec leurs effectifs au complet. M. M.

Coupe d'Algérie de football / 16^{es} de finale Les matchs des clubs ayant plus de 3 joueurs en EN A' reportés

Les clubs de Ligue 1 Mobilis de football ayant plus de trois joueurs en équipe nationale A' en vue du match amical face au Rwanda le 10 janvier à Tunis, verront leurs rencontres des 16es de finale de la Coupe d'Algérie prévues les 12 et 13 janvier reportés à une date ultérieure, a-t-on appris auprès de la commission de la Coupe d'Algérie. Selon la dernière liste dévoilée

par le coach national Rabah Madjer lors du stage effectué récemment par les locaux à Sidi Moussa, l'USM Alger était représentée par 6 joueurs, alors que le CS Constantine et l'ES Sétif comptaient 4 joueurs chacun. Les 32es de finale de la Coupe d'Algérie se joueront entre le 28 décembre au 1^{er} janvier 2018. L'équipe nationale A' entamera le 7 janvier, soit au lendemain du

déroulement de la 16^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, un stage au Centre technique national de Sidi Moussa avant de s'envoler pour Tunis. Avant d'affronter l'Algérie, le Rwanda, qui prépare le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 au Maroc (12 janvier-4 février) croisera le fer avec le Soudan en amical le 6 janvier à Tunis.

Goal-ball/Classement mondial Les sélections nationales terminent dans le Top 15

Les sélections algériennes dames et messieurs de goal-ball, sacrées championnes d'Afrique en octobre dernier en Egypte, ont clôturé l'année 2017 respectivement aux 12^e et 13^e positions au classement mondial de l'Association internationale des sports pour visuels (IBSA), publié sur son site officiel. Totalisant 180 232 points, les championnes d'Afrique en titre ont pris la 12^e place dans un classement qui comprend 53 sélections et restent dominatrices du continent, après seulement deux années d'existence (l'équipe a été créée en 2015 à l'occasion du tournoi africain qualificatif aux Jeux Paralympiques JP de Rio-2016). Les protégés de l'entraîneur national Mohamed Bettahart ont détrôné plusieurs nations euro-

péennes, plus anciennes, mieux nanties et habituées aux premières loges du classement mondial. La triplète algérienne (équipe composée de trois joueuses) a surclassé des sélections comme l'Ukraine (15^e), la Finlande (18^e), la Suède (19^e) et la France (38^e) entre autres. Elle reste la meilleure équipe africaine et arabe, devançant l'Egypte, finaliste du championnat d'Afrique 2017 (20^e), le Maroc (32^e), l'Ouganda (34^e), le Rwanda et le Kenya (41^e), la Tunisie (49^e) et le Sud-Soudan (52^e). Au sommet du classement féminin de l'année 2017, la Chine termine fort avec 630 360 points, devant le Brésil (565 571 pts) et la Turquie (477 677 pts). Chez les messieurs, la sélection algérienne a su tirer son épingle du jeu et boucle l'année 2017 en

13^e position avec un total de 285 206 points. Là aussi, les protégés de l'entraîneur Ould Yahia Djaffar terminent assez bien par rapport à une fin d'année 2016 très difficile, avec une débâcle aux derniers JP de Rio. Les coéquipiers d'Abdelhalim Larbi se sont bien ressaisis en conservant leur sacre africain au Caire qui leur a permis de faire un bond spectaculaire de 22 places. Au classement mondial qui comprend 94 sélections, l'équipe algérienne a fait mieux que des pays comme l'Espagne (18^e), l'Angleterre (24^e) et la France (70^e), confirmant son retour au premier plan en attendant les prochaines compétitions officielles dont le Mondial de Suède en 2018. Aux niveaux africain et arabe, l'équipe algérienne reste N.1.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Commune de Taskriout

Un jeune noyé repêché à Oued Aghrioune

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile dont des plongeurs de la wilaya de Béjaïa ont repêché avant-hier soir vers 21h45 après d'intenses recherches et une grande mobilisation le corps d'un jeune disparu dans les eaux d'Oued Aghrioune. La victime est âgée de 18 ans portant les initiales B-Lazhar natif du village d'Aït Idriss, est disparue au lieu-dit Amridj. Nous avons mobilisé de grands moyens pour la recherche de la victime disparue vers 18h33, à savoir les unités d'intervention dont le poste de secours de Bordj Mira, renforcé par les moyens des unités de Kherrata, de Souk El-Tennine, de l'unité principale de Béjaïa et de l'unité marine, 08 engins et véhicules et des groupes électrogènes et 25 éléments au total dont des plongeurs, indique-t-on dans un communiqué de presse. «Le corps de la victime a été retrouvé à quelques centaines de mètres du lieu de sa disparition en aval», précise-t-on. Il a été évacué vers la morgue de l'hôpital de Kherrata et une enquête a été lancée puisque les éléments de la Gendarmerie nationale étaient déjà sur les lieux. H.C.

Recyclage et traitement des déchets

40 exposants au 2^e salon international d'Oran

QUELQUE 40 exposants nationaux et étrangers prendront part à la 2^e édition du salon international du recyclage et du traitement des déchets, prévu du 8 au 11 janvier prochain au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, ont souligné mardi les organisateurs. «Cette manifestation annuelle verra la participation d'exposants venant de Corée, de Tunisie et du Canada. D'autres sociétés étrangères ont été invitées et n'ont pas encore confirmé leur présence», a indiqué Mohamed Fouad Ammar, directeur de l'agence «SOS Events», organisatrice de l'événement, lors d'un point de presse. Cette édition verra la présence des professionnels dans les domaines du tri et du recyclage, des responsables des centres d'enfouissement technique (CET), des spécialistes dans le traitement des déchets hospitaliers, des opérateurs en matière de maintenance des équipements de collecte, de transfert de déchets et de leur recyclage, ainsi que d'autres créneaux. Ce salon vise à faire connaître des expériences locales et étrangères dans les domaines de tri, de recyclage des déchets en vue de les valoriser, à sensibiliser le citoyen sur la question de l'environnement, sa préservation pour offrir un monde meilleur, a ajouté M. Ammar. Il a ajouté que des visites seront organisées au profit des élèves des trois paliers scolaires en vue de les sensibiliser sur l'importance du tri sélectif. Par ailleurs, la directrice de communication et du marketing de l'Agence nationale des déchets, M^{me} Kahina Benhamadin a indiqué de son côté, qu'en marge du salon, une journée d'étude sur le partenariat durable en vue d'une gestion intégrée des déchets sera organisée. Plusieurs thèmes y seront abordés comme la présentation de l'expérience coréenne en matière de gestion des déchets, les déchets électroniques, la présentation d'une étude nationale sur le recyclage du plastique ainsi que des communications sur des projets initiés par l'AND. Lyes H.

Béjaïa

Les voleurs de viande arrêtés

«LES AUTEURS du vol de viande dans une boucherie à Béjaïa ont été arrêtés par les éléments de la 6^e sûreté urbaine», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté wilaya. Il s'agit de deux individus, M.S. 27 ans et B.F. alias «Terro». Les enquêteurs qui ont enregistré une plainte de la victime, en l'occurrence A.a. faisant état du vol par effraction de son magasin, ont arrêté après investigations l'un des malfaiteurs M.S. qui a reconnu les faits commis avec son compère D.F. qui a été arrêté à son tour. Ces derniers ont subtilisé 40 kg de viande et plusieurs couteaux du magasin de la boucherie de la victime. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des prévenus qui ont

été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui les a entendus et présentés, ensuite, devant le juge qui les a écroués, précise-t-on. H.C.

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

Dix casemates pour terroristes ont été détruites lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire, alors que trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés, par des éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 25

décembre 2017 à Batna, dix casemates pour terroristes contenant des subsistances de vivres et des effets vestimentaires, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois éléments de soutien aux groupes terroristes dans la même wilaya», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a

Les prix des transports vont augmenter



Djalou@hotmail.com

Constantine/Aéroport Mohamed-Boudiaf

Saisie de plus de 200 comprimés psychotropes sur une passagère

■ La saisie a été effectuée lundi soir sur les bagages d'une voyageuse, âgée de 62 ans, en provenance de Nice.

Par Slim O.

Plus de 200 comprimés classés hallucinogènes ont été saisis à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, lors d'un contrôle de routine d'une passagère, a-t-

on appris mardi auprès de responsables des Douanes algériennes.

La saisie a été effectuée lundi soir sur les bagages d'une voyageuse, âgée de 62 ans, en provenance de Nice (France), a fait savoir la même source, ajoutant que les médicaments étaient soi-

gneusement dissimulés dans les bagages de la dame, appréhendée aussitôt.

Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer l'étendu de ce trafic, a-t-on indiqué de même source.

S. O./APS

Sélection algérienne de football

Portugal et Iran adversaires des Verts en amical

La sélection algérienne de football disputera deux matchs amicaux face à l'Iran et au Portugal respectivement en mars et juin 2018, a appris l'APS mardi du manager général de l'équipe nationale, Hakim Medane.

«Nous avons conclu officiellement un accord avec la Fédération iranienne pour un test amical en mars prochain dans un pays européen, alors que nous allons affronter le Portugal le 7 ou le 8 juin à Lisbonne. Il s'agit de deux équipes mondialistes de haut niveau qui constituent d'excellents sparring-partners pour l'équipe nationale», a indiqué Hakim Medane. L'Iran et le Portugal évolueront ensemble lors du Mondial-2018 en Russie

(14 juin - 15 juillet) dans le groupe B qui comprend également l'Espagne et le Maroc. «Pour le mois de mars, nous allons également disputer un second match face à une équipe africaine qui pourrait être le Gabon. Nous n'avons pas encore finalisé l'accord et tout peut arriver», a-t-il ajouté, soulignant qu'outre le Portugal, «la sélection nationale jouera probablement deux autres matchs entre fin mai et début juin». La prochaine date Fifa est fixée du 19 au 27 mars 2018 alors que les mois de mai et juin 2018 verront les 32 sélections participant au Mondial entamer leurs stages de préparation, ponctués par des rencontres amicales. L'équipe nationale a échoué à se qualifier pour la

Coupe du monde 2018, terminant à la dernière place du groupe B avec 4 points récoltés en six matchs. Le staff technique national compte mettre à profit au maximum la prochaine date Fifa, d'autant que le prochain match officiel des Verts se jouera en septembre 2018, suite à la dernière décision de la Confédération africaine (CAF) de reporter la 2^e journée des qualifications de la CAN-2019 de mars à septembre pour permettre aux cinq équipes du continent qualifiées pour le Mondial-2018 en Russie, en l'occurrence le Nigeria, le Sénégal, l'Egypte, la Tunisie et le Maroc, de disputer des matchs amicaux de préparation à cette période.

Racim S.

Batna

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

Dix casemates pour terroristes ont été détruites lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire, alors que trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés, par des éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 25

intercepté, à Béchar, quatre narcotrafiquants et saisi un véhicule tout-terrain, deux motocyclettes et une importante quantité de kif traité s'élevant à 103 kilogrammes».

D'autres détachements «ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, trois contrebandiers et saisi deux camions, 4 tonnes de denrées alimentaires, 5 000 litres d'huile de table, 2 000 litres de carburant et 3,6 tonnes de charbon».

T. G.